

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE COMMUNAUTE
DU 13 MAI 2026**

MISE EN PLACE DE LA SEANCE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
1	<p>Désignation du secrétaire de séance - Vote</p> <p>Madame Béatrice BARNAY est désignée secrétaire de séance.</p> <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 69 (dont 13 pouvoirs)</p> <p>Observations : Désignation à l'unanimité.</p>	<p>Isabelle LOUIS</p>

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
<p>1 26SGADL0074</p>	<p>Compte-rendu des décisions prises en application de l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales</p> <p>Le conseil prend acte des décisions prises en application de l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales.</p> <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 69 (dont 13 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à l'unanimité.</p>	<p>Isabelle LOUIS</p>

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
<p style="text-align: center;">2 26SGADL0075</p>	<p>Création de la conférence des maires</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none">- De créer une conférence des maires pour le mandat 2026-2032, présidée par la Présidente de la CUCM et composée des 34 maires des communes membres. <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 69 (dont 13 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à l'unanimité.</p>	<p style="text-align: center;">Isabelle LOUIS</p>

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
<p style="text-align: center;">3 26SGADL0076</p>	<p>Pacte de gouvernance - Débat sur l'opportunité de rédiger un pacte de gouvernance entre la CUCM et ses communes membres</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none">- De prendre acte de la tenue du débat organisé sur l'élaboration d'un pacte de gouvernance entre la CUCM et ses communes membres ;- D'élaborer un pacte de gouvernance avec les communes membres de la CUCM. <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 69 (dont 13 pouvoirs)</p> <p>Observations : Prise d'acte.</p>	<p style="text-align: center;">Isabelle LOUIS</p>

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS												
4 26SGADL0077	<p>Commission consultative des services publics locaux - création et désignation des membres</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none">- D'approuver la création d'une commission consultative des services publics locaux pour la durée du mandat 2026-2032 ;- D'arrêter à 5 membres titulaires et à 5 membres suppléants le nombre de conseillers communautaires qui siégeront au sein de cette commission ;- De désigner les conseillers communautaires suivants pour siéger à la commission consultative des services publics locaux : <table border="1" style="width: 100%;"><tbody><tr><td>Titulaires</td><td>Suppléants</td></tr><tr><td>Pascale FALLOURD</td><td>Béatrice BARNAY</td></tr><tr><td>Florence PAUCHARD</td><td>Sébastien LATINO</td></tr><tr><td>Nicolas BONNAND</td><td>Alexandra MEUNIER</td></tr><tr><td>Christophe DUMONT</td><td>Guy MIKOLAJSKI</td></tr><tr><td>Gérard DURAND</td><td>Magali DOUHERET</td></tr></tbody></table> <ul style="list-style-type: none">- Que les associations suivantes siégeront à la CCSPL :<ul style="list-style-type: none">- Que choisir ensemble de Saône-et-Loire- Confédération Nationale du Logement (CNL)- France Handicap <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 69 (dont 13 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à l'unanimité.</p>	Titulaires	Suppléants	Pascale FALLOURD	Béatrice BARNAY	Florence PAUCHARD	Sébastien LATINO	Nicolas BONNAND	Alexandra MEUNIER	Christophe DUMONT	Guy MIKOLAJSKI	Gérard DURAND	Magali DOUHERET	Isabelle LOUIS
Titulaires	Suppléants													
Pascale FALLOURD	Béatrice BARNAY													
Florence PAUCHARD	Sébastien LATINO													
Nicolas BONNAND	Alexandra MEUNIER													
Christophe DUMONT	Guy MIKOLAJSKI													
Gérard DURAND	Magali DOUHERET													

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
5 26SGADL0078	<p>Commission consultative des services publics locaux - Adoption du règlement intérieur</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none">- D'adopter le règlement intérieur de la Communauté Urbaine pour le mandat 2026-2032 tel qu'il est joint en annexe.	Isabelle LOUIS

Adopté : OUI	
Nombre de votants : 69 (dont 13 pouvoirs)	
Observations : Adoption à l'unanimité.	

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
-----------	-----------	-------------

<p>6 26SGADL0079</p>	<p>Commission de délégations de services publics - Création et modalité de dépôt des listes</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'approuver, pour la durée du mandat 2026-2032, la création d'une commission de délégations de services publics pour l'ensemble des délégations de services publics de la CUCM ; - Que le dépôt des listes, préalablement à l'élection des membres aura lieu selon les modalités suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Les listes sont à déposer auprès de la Présidente de la CUCM avant que les opérations électorales n'aient lieu au plus tard le vendredi 19 juin avant 12h, • Les listes doivent être transmises impérativement par courriel à l'adresse suivante : saliha.makhlouf@creusot-montceau.org • Un courriel sera adressé en retour aux élus pour accuser bonne réception de leur liste, • Les listes déposées après le délai fixé ci-dessus ne seront pas acceptées, • Une liste doit être établie par commission, les listes doivent clairement faire apparaître le nom des candidats titulaires et des candidats suppléants comme suit : <p>TITULAIRES Mme/M. _____ Mme/M. _____ Mme/M. _____ Mme/M. _____ Mme/M. _____</p> <p>SUPPLEANTS Mme/M. _____ Mme/M. _____ Mme/M. _____ Mme/M. _____ Mme/M. _____</p>	<p>Isabelle LOUIS</p>
--------------------------	---	----------------------------------

	<ul style="list-style-type: none"> - De préciser que les élections des membres titulaires et suppléants ont lieu sur la même liste, sans panachage ni vote préférentiel. - L'élection des membres titulaires entraîne automatiquement celle de leurs suppléants, - Les listes peuvent comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir. Toutefois, il est préférable de proposer le plus de candidats possible (soit 10 candidats) de sorte à avoir des « suivants de liste » en cas de démission. <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 69 (dont 13 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à l'unanimité.</p>	
--	--	--

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
<p>7 26SGADL0080</p>	<p>Mandat 2026-2032 - Désignation des représentants de la CUCM dans les organismes extérieurs</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - A l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret pour désigner les représentants de la Communauté Urbaine Le Creusot Montceau-les-Mines dans les différents organismes listés en annexe de la présente délibération, - De désigner les représentants de la CUCM pour le mandat 2026-2032 conformément à la liste qui figure en annexe de la présente délibération, - De préciser que les représentants de la CUCM peuvent accepter toutes fonctions ainsi que tous mandats spéciaux qui pourraient leur être confiés par l'organismes extérieur que ce soit notamment par le conseil d'administration ou le Président dudit organisme, - De préciser que le cas échéant, les représentants de la CUCM peuvent se porter candidat à la présidence, à la vice-présidence, candidat au sein de commissions/comités spéciaux ou à toute autre fonction au sein de l'organisme, sous réserve que ces fonctions ne soient pas incompatibles avec leurs attributions, - De préciser que le cas échéant, les représentants de la CUCM peuvent bénéficier d'indemnité au titre de leur fonction au sein des organismes selon la réglementation applicable et les modalités définies par ledit organisme. 	<p>Isabelle LOUIS</p>

	<p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 69 (dont 13 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à l'unanimité.</p>	
--	--	--

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
------------------	------------------	--------------------

<p>8 26SGADL0081</p>	<p>Comité social territorial (CST) et formation spécialisée - Détermination de la composition et recueil de l'avis de l'administration</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'instituer un Comité Social Territorial et une formation spécialisée en matière de santé, de sécurité, et de conditions de travail pour la durée du mandat 2026-2032 ; - Décider le maintien du paritarisme numérique en fixant un nombre de représentants titulaires et suppléants de l'administration égal à celui des représentants du personnel titulaires et suppléants ; - De fixer la composition du Comité Social Territorial (CST) comme suit : <ul style="list-style-type: none"> - 6 représentants du personnel titulaires, - 6 représentants de l'administration titulaires, - 6 représentants du personnel suppléants, - 6 représentants de l'administration suppléants, - De fixer la composition de la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail comme suit : <ul style="list-style-type: none"> - 6 représentants du personnel titulaires, - 6 représentants de l'administration titulaires, - 6 représentants du personnel suppléants, - 6 représentants de l'administration suppléants - De recueillir par le Comité Social Territorial et sa formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de condition de travail, l'avis des représentants de l'administration sur toutes les questions de l'instance. <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 69 (dont 13 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à l'unanimité.</p>	<p>Isabelle LOUIS</p>
--	---	---

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
9 26SGADL0082	<p>Direction de l'Ecomusée - Service expositions - Suppression d'un emploi permanent</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none">- De supprimer, à compter du 18/05/2026, au sein du service expositions de la Direction de l'Ecomusée, l'emploi permanent à temps complet de Jardinier/technicien à raison de 35 heures hebdomadaires, relevant de la filière technique de catégorie C au grade d'adjoint technique ;- De mettre à jour le tableau des effectifs ;- D'autoriser Madame la Présidente à signer tout document nécessaire à l'application de la présente délibération. <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 69 (dont 13 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à l'unanimité.</p>	Isabelle LOUIS

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
10 26SGADL0083	<p>Direction Transports et Mobilité - Service transports scolaires et urbains - Suppression et création d'un emploi permanent</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none">- De supprimer, à compter du 18/05/2026, un emploi permanent à temps complet de contrôleur des transports publics à raison de 35 heures hebdomadaires, relevant de la filière technique, calibré sur les grades d'adjoint technique territorial, adjoint technique principal de 2^{ème} classe, adjoint technique principal de 1^{ère} classe, agent de maîtrise et agent de maîtrise principal ;- De créer, à compter du 18/05/2026, un emploi permanent à temps complet de coordinateur travaux et sécurité des transports publics, à raison de 35 heures hebdomadaires, relevant de la filière technique, calibré sur les grades	Isabelle LOUIS

	<p>d'adjoint technique territorial, adjoint technique principal de 2^{ème} classe, adjoint technique principal de 1^{ère} classe, agent de maîtrise et agent de maîtrise principal (catégorie C) et sur les grades de technicien territorial, technicien principal de 2^{ème} classe et technicien principal de 1^{ère} classe (catégorie B) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'autoriser Madame la Présidente à recruter des agents contractuels en cas de recrutement infructueux de candidats titulaires ; - De dire que les rémunérations sont fixées selon les conditions ci-dessus ; - De mettre à jour le tableau des effectifs ; - De dire que les crédits correspondants sont inscrits au budget ; - D'imputer la dépense sur les lignes du budget correspondant ; - D'autoriser Madame la Présidente à signer tout document nécessaire à l'application de la présente délibération. <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 69 (dont 13 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à l'unanimité.</p>	
--	--	--

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
<p>1 26SGADL0084</p>	<p>Création de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) - Proposition des commissaires membres</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De créer une commission intercommunale des impôts directs, pour la durée du mandat, composée de 10 commissaires titulaires et de 10 commissaires suppléants, - De proposer la liste suivante au directeur départemental des finances publiques pour la constitution de la CIID : 	<p>Isabelle LOUIS</p>

NOM/PRENOM DU CANDIDAT	DATE DE NAISSANCE	LIEU DE NAISSANCE	IMPOSITIONS DI RECTES LOCALES CONCERNEES
Monsieur DUCHAMP Sylvain	25/09/1962	Le Creusot	TF
Madame TOMICKI Christine	14/01/1957	Saint Vallier	TF
Monsieur GEUGNON Julien	30/09/1985	Saint-Vallier	TF/CFE
Monsieur SEGAUD Alain	28/02/1950	Ciry le Noble	TF/CFE
Monsieur MAILLOT Marc	21/11/1954	Le Creusot	TF
Monsieur DELAPORTE Olivier	14/03/1972	Autun	TF
Madame DELEY Martine	16/05/1948	Marly-sur-Arroux	TF
Monsieur DUTREUIL Jacques	18/03/1960	Mesvres	TF
Monsieur REPY Marc	08/08/1964	Le Creusot	TF
Monsieur MARILLONNET Nicolas	28/07/1972	Dijon	TF
Monsieur PILLOT Bernard	29/06/1952	Le Creusot	THRS-TF-CFE
Madame LEQUY Martine	03/08/1956	Le Creusot	THRS-TF-CFE
Monsieur LUARD Jean-Paul	29/10/1948	Le Creusot	TF
Madame RITTER Martine	15/06/1961	Saint-Vallier	TF
Monsieur THOMASSET Laurent	06/06/1979	Le Creusot	TF/CFE
Monsieur LITAUDON Laurent	22/03/1975	Cluny	TF
Monsieur CHARDEAU Pierre	22/07/1952	Le Rousset	TF
Madame DESRUMAUX Carole	12/04/1970	Saint-Remy	TF
Monsieur HOCHÉ Antoine	26/02/1959	Damas (Syrie)	Non connue
Madame JUILLET MARTINE	15/09/1961	Le Creusot	Non connue
Monsieur RENOUARD Philippe	04/04/1957	Loudeac	TF
Monsieur BONY Daniel	28/03/1951	Luzy	TF
Monsieur LAUREAU Daniel	17/11/1947	Le Creusot	TF
Monsieur DARROUX Christian	04/06/1959	Blanzay	TF
Monsieur BAUDIN Jean-Paul	05/07/1950	Dijon	TF
Monsieur SALCE Enio	30/10/1954	Le Creusot	TF
Madame DESPREZ Françoise	28/04/1961	Chalon-sur-Saône	TF
Monsieur CHARDEAU Michel	22/07/1954	Le Rousset	TF
Madame CHANOIT Nathalie	25/06/1969	Saint-Vallier	TF
Monsieur POIVEY François-Frédéric	06/11/1982	Montbelliard	TF
Madame PAUCHARD Marie	06/06/1977	Courbevoie	TF
Monsieur VEGLIA Pascal	19/10/1956	Le Creusot	Non connu
Madame BARNET Stéphanie	25/10/1981	Le Creusot	Non connu
Monsieur BEAUDOT Josselin	08/10/1993	Montceau-les-Mines	TF
Monsieur LACROIX Jean-Louis	27/09/1956	Vendennes sur Arroux	TF
Monsieur FAUVAUX Jean-Paul	21/10/1950	Marmagne	TF
Madame BEAUCARNOT Valérie	08/08/1958	Casablanca (Maroc)	TF
Monsieur WOZNIK Edmond	07/06/1957	Saint-Vallier	TF
Monsieur DIVERT Pierre	04/12/1958	Saint-Vallier	TF
Monsieur ADAM Benjamin, William Paul,	07/10/1990	Marseille	TF/CFE

Adopté : OUI

Nombre de votants : 69 (dont 13 pouvoirs)

Observations : Adoption à l'unanimité.

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS																
2 26SGADL0085	<p>Commission permanente finances et ressources 2026-2032 - Création et désignation des membres</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none">- De créer une commission permanente d'élus autour du thème suivant : finance et ressources- De préciser qu'une seule candidature ayant été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein de la commission, les nominations suivantes prennent effet immédiatement : <table border="1" style="width: 100%;"><tbody><tr><td>Madame Florence BARBERY</td><td>Madame Marie-Claude JARROT</td></tr><tr><td>Monsieur Samuel BRANDILY</td><td>Monsieur Jean-François JAUNET</td></tr><tr><td>Madame Chantal CORDELIER</td><td>Monsieur Charles LANDRE</td></tr><tr><td>Monsieur Christophe DUMONT</td><td>Monsieur Sébastien LATINO</td></tr><tr><td>Monsieur Jean GIRARDON</td><td>Madame Isabelle LOUIS</td></tr><tr><td>Monsieur Jean-Paul LUARD</td><td>Monsieur Guy MIKOLAJSKI</td></tr><tr><td>Madame Anne PERNIN</td><td>Monsieur Marc REPY</td></tr><tr><td>Monsieur Enio SALCE</td><td>Monsieur Arnaud SANVERT</td></tr></tbody></table> <ul style="list-style-type: none">- De préciser que les élus absents lors du conseil pourront demander à siéger au sein de cette commission, en adressant une demande écrite à la Présidente de la CUCM. <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 69 (dont 13 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à l'unanimité.</p>	Madame Florence BARBERY	Madame Marie-Claude JARROT	Monsieur Samuel BRANDILY	Monsieur Jean-François JAUNET	Madame Chantal CORDELIER	Monsieur Charles LANDRE	Monsieur Christophe DUMONT	Monsieur Sébastien LATINO	Monsieur Jean GIRARDON	Madame Isabelle LOUIS	Monsieur Jean-Paul LUARD	Monsieur Guy MIKOLAJSKI	Madame Anne PERNIN	Monsieur Marc REPY	Monsieur Enio SALCE	Monsieur Arnaud SANVERT	Isabelle LOUIS
Madame Florence BARBERY	Madame Marie-Claude JARROT																	
Monsieur Samuel BRANDILY	Monsieur Jean-François JAUNET																	
Madame Chantal CORDELIER	Monsieur Charles LANDRE																	
Monsieur Christophe DUMONT	Monsieur Sébastien LATINO																	
Monsieur Jean GIRARDON	Madame Isabelle LOUIS																	
Monsieur Jean-Paul LUARD	Monsieur Guy MIKOLAJSKI																	
Madame Anne PERNIN	Monsieur Marc REPY																	
Monsieur Enio SALCE	Monsieur Arnaud SANVERT																	

DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
1 26SGADL0086	<p>Association les Amis des Antilles - Attribution d'une subvention à l'association</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none">- D'octroyer une subvention exceptionnelle de 2 600 € en fonctionnement à l'association les amis des Antilles ;- D'autoriser Madame la Présidente de la Communauté Urbaine à signer tout acte à intervenir pour le versement de la subvention.- D'imputer la dépense sur les lignes du budget correspondant	Isabelle LOUIS

Adopté : OUI	
Nombre de votants : 69 (dont 13 pouvoirs)	
Observations : Adoption à l'unanimité.	

DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
2 26SGADL0087	<p>Association Creusot Bourgogne Solidarité Sahel Niger - Attribution d'une subvention</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'octroyer à l'association Creusot Bourgogne Solidarité Sahel Niger une subvention exceptionnelle de 2 000 € en fonctionnement ; - D'autoriser Madame la Présidente de la Communauté Urbaine à signer tout acte à intervenir pour le versement de cette subvention ; - D'imputer la dépense sur les lignes du budget correspondant. <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 69 (dont 13 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à l'unanimité.</p>	Isabelle LOUIS

DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
3 26SGADL0088	<p>ECUISSSES - Villa Perrusson - Label destination d'excellence - Autorisation de signature d'une convention avec le Comité régional du tourisme de Bourgogne-Franche-Comté</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'approuver les termes de la convention à intervenir entre le Comité Régionale du Tourisme de Bourgogne Franche-Comté et la Communauté Urbaine Creusot Montceau ; - D'autoriser la Présidente, ou l'élu ayant délégation en la matière, à signer la convention entre le Comité Régionale du Tourisme de Bourgogne Franche-Comté et la Communauté Urbaine Creusot Montceau ; 	Isabelle LOUIS

	<ul style="list-style-type: none"> - D'autoriser Madame la Présidente de la Communauté Urbaine Creusot Montceau, ou le Vice-président ayant reçu délégation en la matière, à signer tout autre document nécessaire à l'obtention du label « Destination d'Excellence ». <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 69 (dont 13 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à l'unanimité.</p>	
--	---	--

DEVELOPPEMENT DURABLE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
1 26SGADL0089	<p>Préservation des ressources en eau et de la biodiversité - Conservatoire des Espaces Naturels de Bourgogne - Attribution de la participation communautaire 2026 - Autorisation de signature de la convention d'objectifs</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'autoriser le versement d'une subvention d'un montant de 18 601,54 € au Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne au titre de l'année 2026 ; - D'approuver les termes de la convention d'objectifs 2026 à intervenir entre la Communauté Urbaine et le Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne ; - D'autoriser Madame la Présidente à signer ladite convention d'objectifs 2026 et d'en assurer la bonne exécution ; - D'imputer les dépenses sur la ligne correspondante du budget annexe eau prévue en section de fonctionnement. <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 69 (dont 13 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à l'unanimité.</p>	Isabelle LOUIS

PROXIMITE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
<p style="text-align: center;">1 26SGADL0090</p>	<p>Attribution fonds de concours entretien des chemins ruraux</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none">- D'approuver le versement du fonds de concours tel que présenté dans le rapport ci-dessus ;- D'imputer les sommes sur le budget correspondant. <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 69 (dont 13 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à l'unanimité.</p>	<p style="text-align: center;">Isabelle LOUIS</p>

La séance est levée à 20h30.

La présidente,
Isabelle LOUIS

